

L'important, c'est le cadre l'important, c'est le cadre l'important, crois-moi !

Entretien avec Catherine Vourc'h, médiatrice, membre de la Commission Particulière du Débat Public déchets nucléaires.

Global Chance - *Tout d'abord, je souhaiterais savoir quels objectifs vous vous étiez fixé dans la commission pour ce débat en fonction, bien entendu, des demandes des pouvoirs publics mais aussi de votre propre vision du débat en tant que Commission Nationale du Débat Public ?*

Catherine Vourc'h - Il y a l'objectif tel que nous l'avions défini et, d'une certaine manière, une surprise. L'objectif : «mettre sur la table les arguments» (formule que nous avons souvent répétée au cours du débat), en particulier pour éclairer la décision du parlement en charge de voter une loi déchets. Et puis une surprise : la possibilité, au fil du débat, d'une certaine élaboration, d'un enrichissement, voire d'une transformation des positions des uns et des autres. Il faut rappeler que le projet de débat a pu être ressenti par des élus et par les pouvoirs publics – qui pourtant l'ont demandé – comme une entreprise à risque : le risque d'ajouter à la confusion, de rompre l'équilibre précaire de la loi de 91. Un élu nous a dit «vous allez réveiller le chat qui dort». Or le débat a été possible : on s'est parlé ! Pas seulement un inventaire, un débat ! Et sur une question hautement controversée et touchant profondément chacun, citoyens, ingénieurs, experts. Alors, ce qui a été possible une fois, peut-on l'inscrire dans la durée ?

GC - *Échanger, certes, mais avec qui ? Avec le public, avec des spécialistes ? La mise à plat des arguments est en effet tout à fait compatible avec un débat de spécialistes devant un public spectateur plutôt qu'acteur.*

CV – Oui, il y eut des séquences de débat avec le public et d'autres séquences où a dominé le débat d'experts en public. Mais je répondrais à partir de deux points.

Tout d'abord qu'appelle-t-on «argument» ? Ensuite, la confrontation entre experts devant le public n'a t-

elle pas elle aussi fait bouger la relation avec le public ?

Quand nous disons «argument» nous ne pensons pas seulement à argument scientifique ou technique. Est argument du débat public la perception qu'ont les gens de la situation, le refus d'un risque, l'affirmation d'une identité, l'attachement à une terre, la crainte d'une dépréciation patrimoniale, le «comment voulez-vous qu'on vous croie ?» etc. Il y a là aussi une rationalité. Nous nous sommes d'ailleurs rendu compte dans ce débat que du côté de la maîtrise d'ouvrage et du côté de l'expertise plurielle aussi, une certaine vision du monde et de soi excédait la rationalité scientifique et technique. L'importance par exemple pour tel ingénieur d'être reconnu comme sincère et responsable dans l'exercice de son métier ; la confiance dans la capacité de la science à résoudre à terme les difficultés ; le débat autour du secret défense. Tout cela fait partie des arguments du débat public.

GC - *Cela fait un peu tomber la distinction entre débat public et débat en public ?*

CV - La distinction peut-être pas, mais la déqualification de l'un au nom de l'autre, oui. Il y a eu deux temps dans l'organisation du débat : un premier temps d'audition du public avec en même temps interpellation et débat entre experts à partir des questions ou prises de position du public. La perception par le public qu'il y avait un débat interne à la sphère scientifique a été quelque chose de très important. L'un des éléments majeurs a été la mise en place et le respect par la CPDP d'un cadre du débat.

Premier élément du cadre : une commission tiers, sans pouvoir de décision, mais garante de la possibilité des auditions du public. Et ce rapport a été enrichi par les apports des débats thématiques qui ont suivi, pour aboutir au rapport final. Vous savez comment nous appelions entre nous la commission, plus

les experts, plus les représentants des institutions concernés qui se déplaçaient de ville en ville durant toutes ces semaines ? La caravane. C'est dire ce côté patient et « passeur » (de préoccupations, de savoirs, de doutes, etc.).

Evidemment (et c'est peut-être dommage), une partie de l'iceberg est restée invisible, par exemple comment s'est élaboré le cadre avec le maître d'ouvrage, les associations, les experts, quelles réticences se sont exprimées sur la méthode des scénarios etc. Cette partie préparatoire n'apparaît pas dans le rapport, alors que chacun devine que rien ne va de soi en ces matières.

Reste qu'on a vu les partenaires publics, assez stressés au démarrage, se « rassurer progressivement », au point que certains ont pu s'exprimer en leur nom propre sur un certain nombre de questions, en exprimant clairement que leur position personnelle devait elle aussi être mise à l'épreuve de contraintes et de considérations diverses et que, le moment venu ils seraient chargés d'appliquer une décision législative, ou administrative. Cette capacité à dire « je », de la part notamment de la représentante du maître d'ouvrage a sûrement contribué fortement à ce que les arguments purement rationnels (au sens scientifique et technique) rencontrent la subjectivité.

GC - A quoi attribuez-vous cette ouverture inhabituelle de représentants de l'administration, alors qu'ils se protègent bien souvent derrière le devoir de réserve ?

CV - C'est bien entendu lié aux personnalités concernées mais peut-être surtout à ce que j'ai appelé le « cadre ». Un cadre qui m'a semblé garantir la sécurité de chacun dans ce débat et qui a permis aux gens de dire : voilà, il y a certains points sur lesquels nous pouvons hésiter, voilà comment je vois les choses à ce stade, en sachant que j'aurai à appliquer au bout du compte la décision collective.

Et la méthode ainsi mise en œuvre par le président de la Commission a porté ses fruits puisque des gens, au départ très hostiles au débat, sont venus le remercier, ou que des salles assez remontées ont pu applaudir, lorsque 5 heures plus tard, la séance a été levée. À quoi applaudissaient-elle ? À la possibilité du débat, même si les positions restaient opposées. À sa tenue. À son climat. C'est ma conviction. Chacun a été respecté.

GC Que peut-on dire de l'attitude des élus dans ce débat ?

CV - Quand j'ai rencontré les élus du Cotentin pour présenter la CPDP et préparer l'audition que je devais présider, ils m'ont paru ouverts, intéressés par la procédure, engagés. Ils n'avaient pas d'inquiétude, il est vrai : le nucléaire est localement « inséré ». Mais globalement, d'une région à l'autre, je me demande si les élus ont su tirer du débat le parti qu'ils auraient pu en tirer. Enfin, il n'est pas certain que tous les parle-

mentaires aient accueilli avec intérêt ce débat. Y voient-ils une défiance à leur encontre ? J'ai été frappé d'entendre à plusieurs reprises le public exprimer sa préoccupation à l'égard de ses élus, la conscience que leur tâche est lourde, que le dossier est énorme. Et une certaine inquiétude : sont-ils assez préparés, comment les aider à décider ? Devant l'importance des enjeux, le public semblait appeler de ses vœux la présence des élus pour qu'ils puissent s'imprégner des arguments échangés avant d'engager le débat parlementaire proprement dit.

GC - Mais, est-ce que vous, en tant que Commission, avez tenté de faire une vraie place aux élus ?

CV - Je pense que oui. Nous avons toujours pris soin de rencontrer avant chaque débat les élus des territoires concernés pour leur présenter les étapes et la place du débat public dans l'élaboration de la décision nationale. Ce n'était pas facile pour les élus, sans doute. Les conseils municipaux, généraux et régionaux, et les assemblées nationales sont les lieux de la démocratie représentative. Alors, dans le débat public où la parole du quidam pèse autant que celle d'un poids lourd, puisque c'est l'argument qui compte, pas le nombre de voix qui le portent, une certaine réserve les a retenus. Parler ? Se taire ? La majorité des élus présents sont restés silencieux, laissant la parole au public. Quand les élus n'étaient pas là, le public manifestait une sorte d'inquiétude, voire de colère. Avec le sentiment qu'ils auraient dû être là, à la fois pour consolider leur connaissance, pour entendre leurs électeurs et pour porter ultérieurement leurs préoccupations.

Nous avons fait le maximum pour que les élus ne considèrent pas que le débat se faisait contre eux, mais je ne sais pas si nous y avons réussi.

GC - Un autre point : comment avez-vous ressenti le bras de fer des ONG et des experts à partir de l'affaire du secret défense ?

CV - Notre préoccupation première dans cette période a été de rendre compte de ce conflit au public. Nous le leur devons. Le départ des ONG affaiblissait le débat, mais il a eu le mérite de permettre d'organiser un débat de haut niveau sur le secret défense, qui a eu lieu à Caen. J'ai moins compris de voir les experts engagés dans l'expertise plurielle se retirer du débat ; même si les experts que vous êtes ont eu à cœur de ne pas complètement couper les ponts et de trouver des solutions de sortie de crise. Non pas de maintenir un consensus, mais de permettre de continuer à élaborer. J'aurais souhaité que ceux des experts qui avaient participé dès l'origine à cette expertise plurielle à travers le dossier d'initialisation restent pour assurer coûte que coûte la continuité de cette expertise plurielle.

GC - Mais en même temps, la crainte de voir le débat se poursuivre sans cette expertise plurielle a probablement contribué à convaincre la CNDP de l'intérêt

de donner suite à notre proposition de débattre publiquement de la question du secret défense à Caen. Mais venons-en au dernier point : et après ?

CV- Là, c'est une autre paire de manches. Quelques éléments cependant.

Premier constat, très précieux : on a montré que le débat sur un sujet pareil, un sujet générique et pas n'importe lequel, était possible. Maintenant comment inscrire cette démarche dans la durée ?

GC- *C'est une vraie question, d'autant que cela représente une opération lourde en moyens humains qu'il n'est pas facile de multiplier à l'infini.*

CV- Ce que je pense, c'est qu'il y a quelque chose de la technologie du débat qui doit et qui peut être banalisé quasiment sans frais. J'ai retrouvé dans ce débat des éléments de mon activité de médiatrice et qui

sont transposables dans d'autres débats : par exemple l'importance d'accueillir ce que dit l'autre en lui assurant la parole sans le juger. C'est une condition d'autant plus indispensable à garantir que l'enjeu est polémique. Si je peux dire ma préoccupation, mes valeurs, ma perception, sans me sentir jugé ou déqualifié, j'accepterai sans doute mieux d'entendre l'autre dire sa perception et argumenter.

GC- *Donc, si je comprends bien, l'important pour vous est de diffuser cette expérience du point de vue méthodologique ?*

CV- Il y a en effet une méthode du débat public (avec des variantes selon les commissions particulières, parfois non négligeables). Pourquoi ne pas en tirer des enseignements et les appliquer à d'autres échelles ou dans d'autres contextes ? Sur une question aussi vive que l'avenir de nos villes par exemple... ■